

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ES Handicap 2018 à La Réunion : Les enfants présents dans les structures



Synthèse des principaux résultats

En 2018, près de 3 000 enfants et adolescents porteurs d'handicap sont présents dans les structures (hors centre) à La Réunion au moment de l'enquête.

Les deux tiers des enfants présents dans les établissements ou services sont des garçons. La moyenne d'âge est de 12,9 ans. Plus de la moitié de ces enfants souffrent de déficience intellectuelle. Pour près d'un enfant sur cinq la pathologie à l'origine de son handicap est inconnue. 79% des enfants sont hébergés dans leur famille.

Un peu plus de 400 enfants et adolescents ont quitté définitivement les établissements et services dans lesquelles ils étaient pris en charge durant l'année de l'enquête.

A savoir :

L'enquête auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés (ES - Handicap) est conduite tous les quatre ans par la DREES auprès de l'ensemble des établissements et des services pour personnes handicapées. Pour sa dernière vague, 12 400 structures ont été enquêtées entre janvier et juin 2019 sur leur situation en fin d'année 2018. Elle permet de dresser un bilan de l'activité de ces structures et de décrire leur personnel, ainsi que les personnes qu'ils accompagnent. 90 % des structures interrogées à La Réunion ont répondu à l'enquête. Les réponses recueillies ont ensuite été pondérées pour être représentatives de l'ensemble des structures du territoire.

Les établissements et services se partagent entre ceux accompagnant des enfants ou adolescents handicapés et ceux accompagnant des adultes handicapés. Depuis l'édition 2018, une nouvelle catégorie d'établissement, les lieux de vie et d'accueil (LVA), qui peuvent accueillir à la fois enfants, adolescents et adultes handicapés, a été intégrée à l'enquête (moins d'une dizaine d'établissements en 2018).

Auteur :

Marius LAHY (ARS La Réunion)

Relecteurs :

Florence CALIEZ (ARS La Réunion)

Sylvain ARMAND (ARS La Réunion)

Conception et réalisation :

Service communication (ARS La Réunion)

Marius LAHY (ARS La Réunion)

Directeur de la publication :

Gérard COTELLON, Directeur général de l'ARS La Réunion

Table des matières

Les enfants pris en charge dans les établissements et services	5
Les enfants présents	5
Deux enfants sur trois sont des garçons	5
L'ancienneté moyenne est de 3 ans	6
7% des enfants bénéficient de l'amendement CRETON	7
Près d'un enfant sur deux souffre de déficience intellectuelle	7
La pathologie source du handicap des enfants n'est pas identifiée dans un peu plus de 1 cas sur quatre.....	9
Près de quatre enfants sur cinq sont hébergés dans leur famille.....	10
Plus de la moitié des enfants et adolescents handicapés sont scolarisés	11
Les enfants sortis	11
L'hébergement pour près de la moitié des enfants sortis est inconnu.....	12
38% des enfants suivent une formation après leur sortie	12
Les enfants pris en charge par les centres spécialisés.....	14
Les caractéristiques des enfants accueillis dans les centres	14
La majorité des enfants accueillis sont des garçons	14
Origine géographique des enfants pris en charges	15
Orientations des enfants vers les centres et orientation préconisée à la sortie	16
Orientations des enfants vers les centres	16
Les orientations préconisées aux enfants à leur sortie	17
Tableaux.....	18
Graphiques	18
Définitions	19
Références.....	21

Les enfants pris en charge dans les établissements et services

Les enfants présents

2 767 enfants sont présents dans les structures (hors centres) accueillant des enfants et adolescents handicapés au 31 décembre 2018, soit 18,5% de plus par rapport à 2014. Les IME et les SESSAD accueillent près de 80% de ces enfants (77% en métropole et 84% dans les autres DROM), en corrélation avec la répartition des places installées.

Tableau 1 : Répartition des enfants handicapés présents dans les structures selon le type de structure et le sexe en 2018

	Réunion				Métropole			Autres DROM		
	Nombre	Pct	Garçon	Fille	Pct	Garçon	Fille	Pct	Garçon	Fille
SESSAD	966	35%	67%	33%	34%	67%	33%	39%	67%	33%
IME	1 269	46%	65%	35%	43%	64%	36%	45%	65%	35%
ITEP	88	3%	95%	5%	10%	90%	10%	5%	97%	3%
Polyhandicapés	161	6%	56%	44%	3%	54%	46%	3%	47%	53%
IEM	127	5%	62%	38%	4%	59%	41%	1%	74%	26%
IES	156	6%	58%	42%	4%	59%	41%	4%	53%	47%
Total	2 767	100%	65%	35%	100%*	67%*	33%*	100%*	67%*	33%*

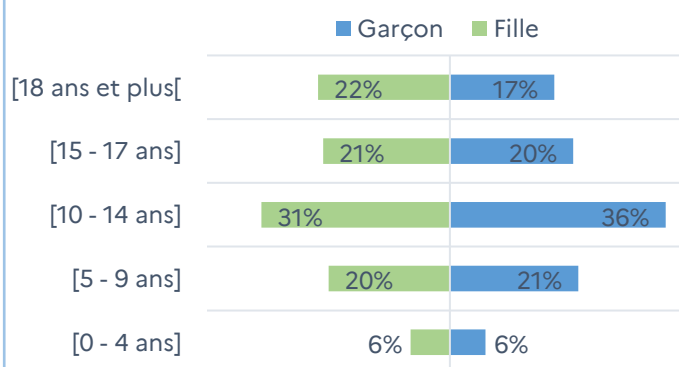
*pour la métropole et les autres DROM, y compris autres types de structures d'accueil

Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

Deux enfants sur trois sont des garçons

Ces enfants sont âgés en moyenne de 12,9 ans (13,4 en 2014) et deux tiers d'entre eux sont de sexe masculin. On observe la même situation en Métropole et dans les autres DROM. À La Réunion, on observe à peu près les mêmes tendances dans les différents types de structure, sauf dans les ITEP où presque tous les enfants sont des garçons (95%), et dans les IES où les enfants sont plus jeunes (la moyenne d'âge est de 9,9 ans).

Graphique 1 : Pyramide des âges des enfants présents dans les structures pour enfant et adolescent handicapé à La Réunion en 2018

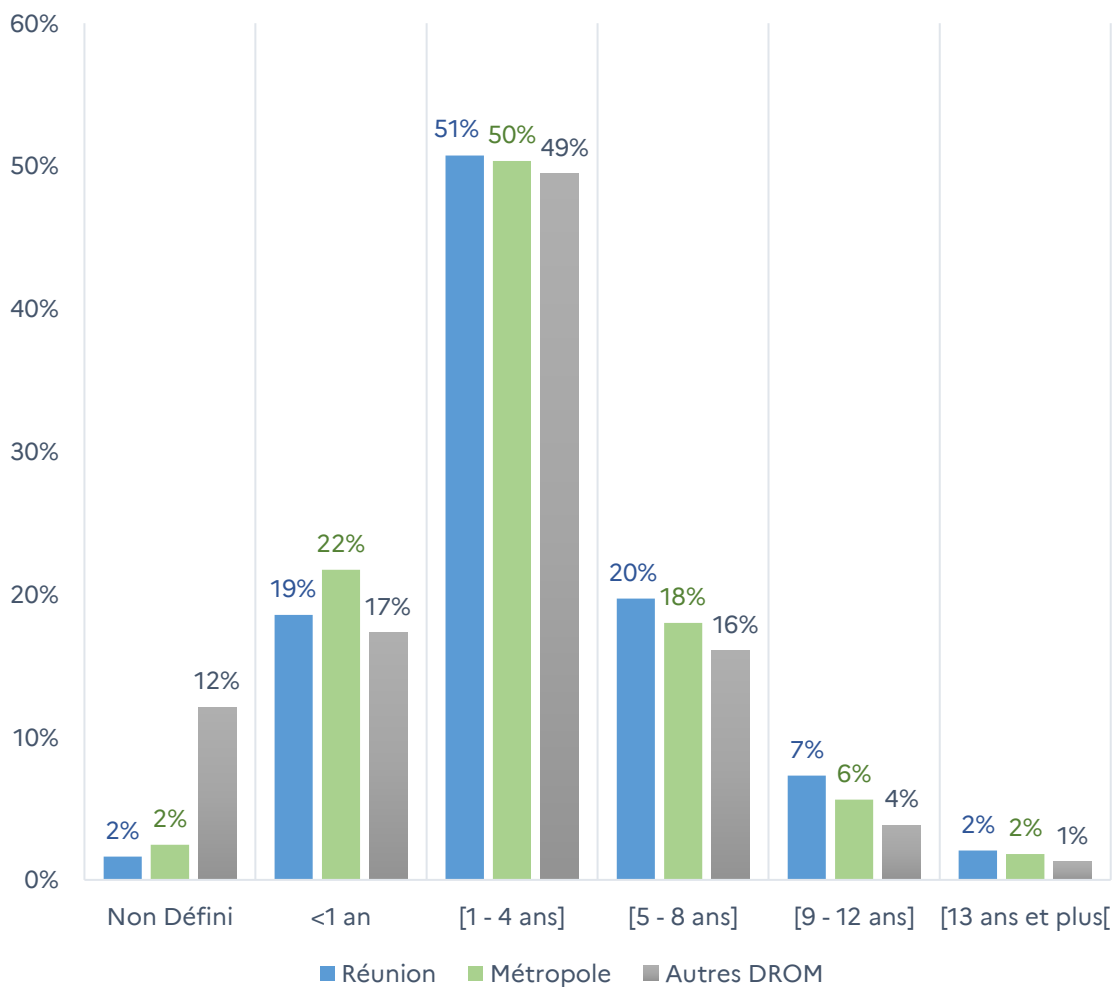


Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018
Exploitation : ARS La Réunion

L'ancienneté moyenne est de 3 ans

En moyenne, ces enfants sont présents dans les structures depuis un peu plus de 3 ans, tout comme en Métropole et dans les autres DROM. À La Réunion, 19% des enfants présents au 31 décembre sont entrés dans les structures en cours d'année.

Graphique 2 : Distribution de l'ancienneté des enfants et adolescents présents dans les structures en 2018



Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

7% des enfants bénéficient de l'amendement CRETON

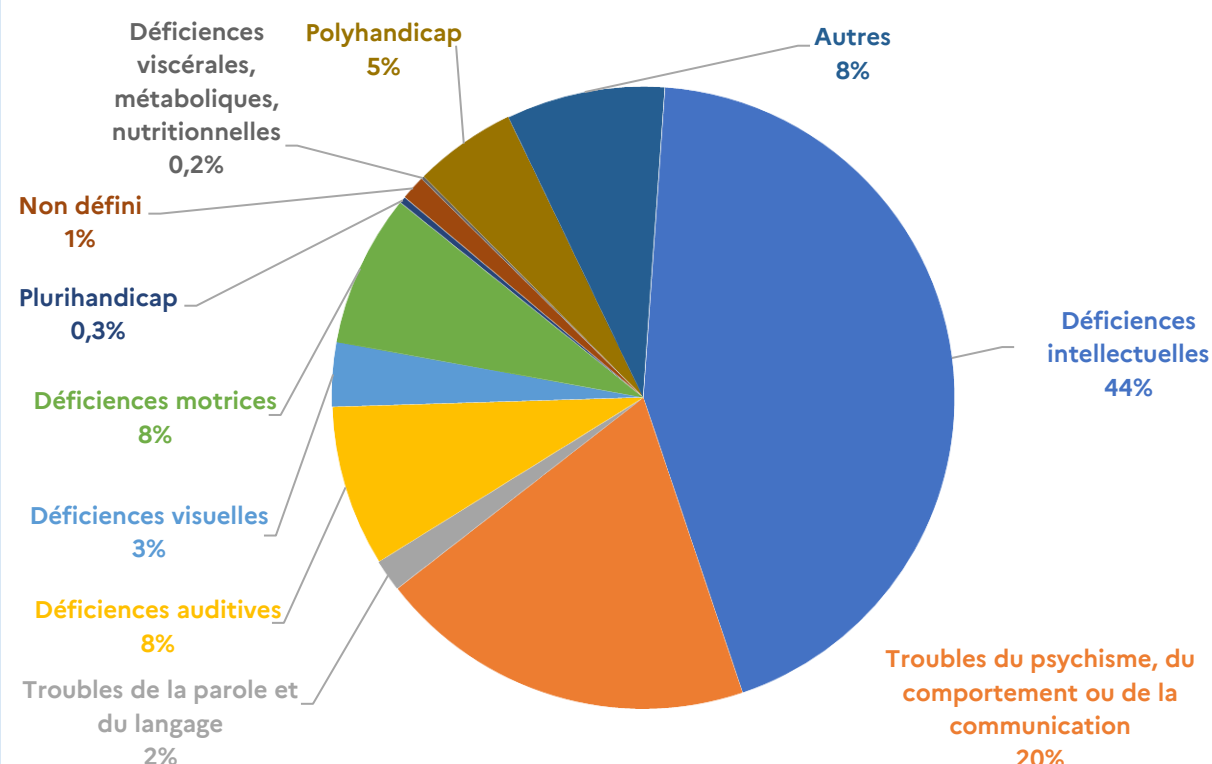
184 jeunes handicapés (7%) bénéficient de l'amendement CRETON¹, soit 38 de plus par rapport à 2014 (4% en métropole et 1% dans les autres DROM). Les amendements CRETON concernaient 6,4% jeunes en 2014 et 6% en 2010.

À La Réunion, la majorité de ces jeunes (78%) sont pris en charge dans les IME, tout comme en métropole (51%) et dans les autres DROM (49%), mais dans une proportion plus importante.

Près d'un enfant sur deux souffre de déficience intellectuelle

44% des enfants présents dans les structures de l'île souffrent de déficience intellectuelle (44% en Métropole et 52% dans les autres DROM). Ce chiffre est en baisse par rapport à l'enquête précédente où 56% des enfants présents souffraient de la même déficience. 71% de ces enfants ont une prise en charge par les IME et 28% par les SESSAD.

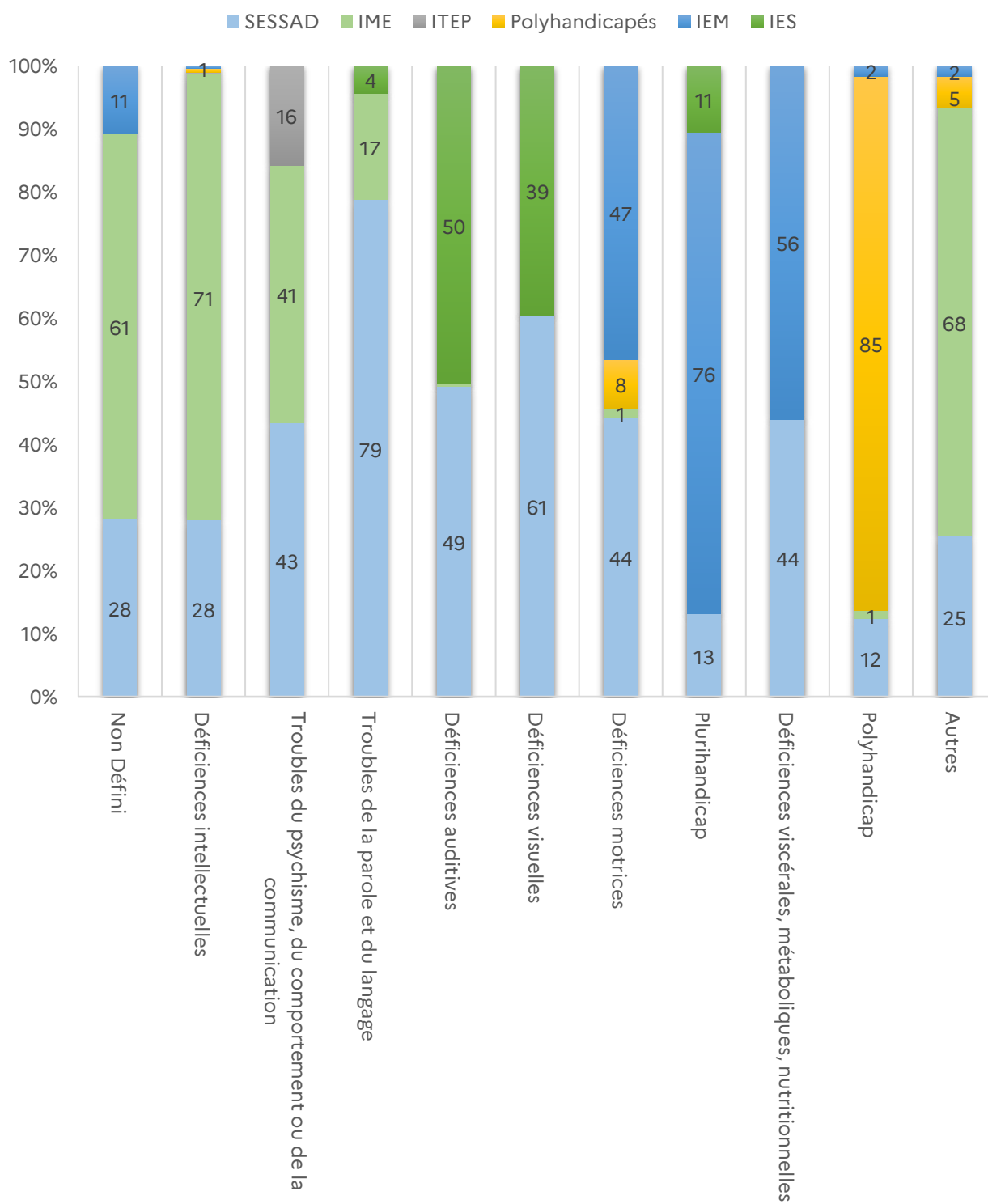
Graphique 3 : Déficiences des enfants et adolescents présents dans les structures à La Réunion en 2018



Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

¹ L'amendement Creton permet depuis 1989 le maintien dans un établissement pour enfants handicapés de jeunes adultes ayant atteint l'âge limite pour lequel leur établissement est autorisé, en attente d'une place en structure pour adultes. (DRESS)

Graphique 4 : Répartition (en %) des enfants présents dans les structures par déficience et par type de structure à La Réunion en 2018

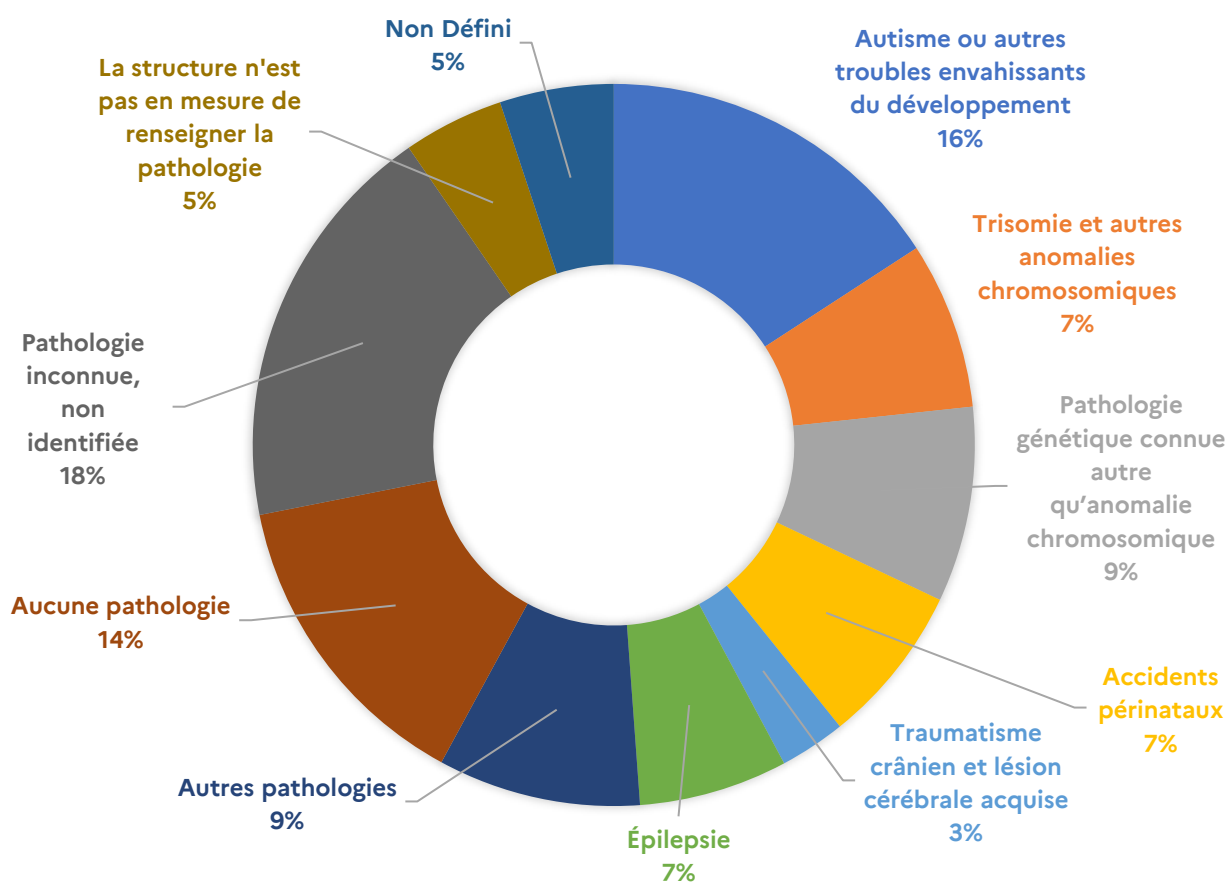


Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

La pathologie source du handicap des enfants n'est pas identifiée dans un peu plus de 1 cas sur quatre

À La Réunion, dans 28% des cas, la pathologie source du handicap des enfants n'est pas identifiée² contre seulement 15,5% en Métropole et 11,4% dans les autres DROM. Par rapport à l'enquête de 2014, ce chiffre est en baisse car dans 31% des cas, la pathologie source des handicaps des enfants était inconnue en 2014.

Graphique 5 : Pathologie source des handicaps des enfants et adolescents présents dans les structures à La Réunion en 2018



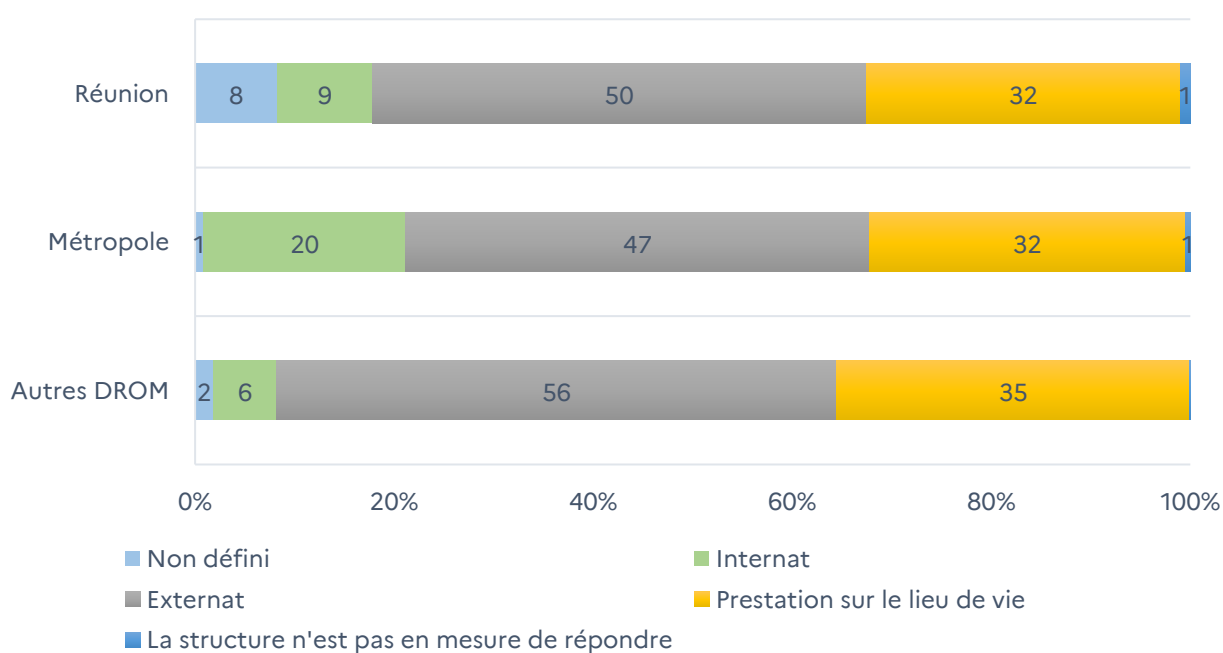
Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

² Soit la pathologie est inconnue ou non identifiée, soit la structure n'est pas en mesure de la renseigner

Près de quatre enfants sur cinq sont hébergés dans leur famille

La moitié des modes d'accueil des enfants et adolescents handicapés dans les structures se fait en externat. Seulement 9% des enfants présents dans les structures réunionnaises sont en internat (internat complet, de semaine et séquentiel). Soit 4 points de moins qu'en 2014. Tout comme en 2014, la prise en charge des enfants en mode « prestation sur le lieu de vie » concerne 32% des enfants.

Graphique 6 : Modalités d'accueil des enfants et adolescents handicapés présents dans les structures en 2018 (en %)



Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

78% des enfants pris en charge par une structure pour enfants ou adolescents handicapés sont hébergés dans leur famille (parents, tuteurs ou autres membres de la famille), 5,5% dans une famille d'accueil social, moins de 1% dans une famille d'accueil spécialisé ou autres hébergements et 0,3% ne quitte jamais la structure. Ces proportions sont identiques dans les autres DROM mais différentes en métropole avec 86% d'enfants hébergés au sein de leur famille.

Plus de la moitié des enfants et adolescents handicapés sont scolarisés

Parmi les enfants et adolescents handicapés scolarisés dans l'île, 24% fréquentent des établissements scolaires ordinaires, 28% sont scolarisés dans des structures médico-sociales et 1% alternent entre les deux.

La part des enfants et adolescents handicapés non scolarisés pris en charge dans les structures continue de baisser. Elle était de 21% en 2001, 17% en 2010, 12% en 2014, et en 2018 elle n'est plus que 10% à La Réunion. Cette part, en 2018, est inférieure à celle de la Métropole (15%) pour la même année, mais supérieure à celle des autres DROM (8%). Toutefois, il faut noter qu'en 2018, la scolarité de 37% des enfants handicapés présents dans les structures est inconnue à La Réunion.

Tableau 2 : Scolarisation des enfants et adolescents handicapés présents dans les structures en 2018

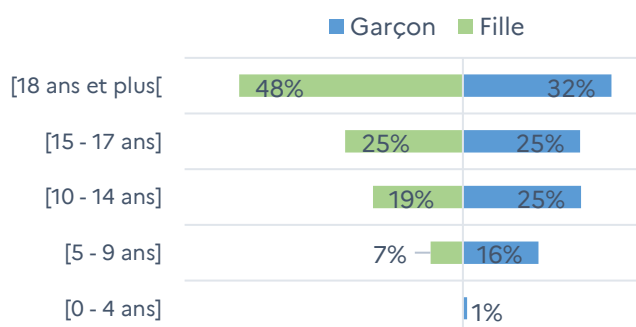
	La Réunion	Métropole	Autres DROM
Non Déterminé	37%	4%	20%
Non scolarisé	10%	16%	8%
Scolarité dans un établissement médico-social uniquement	28%	41%	42%
Scolarité partagée entre un établissement médico-social et un établissement scolaire	1%	4%	2%
Scolarité uniquement dans un établissement scolaire	24%	35%	28%

Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

Les enfants sortis

En 2018, 407 enfants et adolescents ont quitté les structures dans lesquelles ils ont été accueillis. 69% sont des garçons et leur moyenne d'âge à la sortie est de 15,3 ans. Mais la grande majorité est âgée de 18 ans ou plus (37%). Ces jeunes ont été pris en charge dans les structures pendant en moyenne 4,6 ans. Ces caractéristiques sont similaires en métropole et dans les autres DROM.

Graphique 7 : Pyramide des âges des enfants et adolescents handicapés sortis des structures à La Réunion en 2018



Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018
Exploitation : ARS La Réunion

L'hébergement pour près de la moitié des enfants sortis est inconnu

Pour près d'un enfant et adolescent sur deux, le mode d'hébergement n'est pas renseigné (8% en métropole et 24% dans les autres DROM). Lorsque celui-ci est renseigné, dans plus de 8 cas sur 10, l'hébergement se fait chez leur parent ou proche.

38% des enfants suivent une formation après leur sortie

Une grande partie des enfants et adolescents suivent une formation générale ou professionnalisante après leur sortie (38% à La Réunion, 53% en métropole et 38% dans les autres DROM). À La Réunion, la majorité de ces jeunes sont formés dans les IME, tout comme en métropole et dans les autres DROM. Seulement 10% des jeunes sortis sont en activité professionnelle à La Réunion et dans les autres DROM, contre 15% en métropole. À La Réunion et en métropole, près de 1 jeune sur 10 reste à domicile après sa sortie, sans activité ou prise en charge médico-sociale. Dans les autres DROM, cette situation concerne près de 2 jeunes sur 10. L'activité de 27% des jeunes après leur sortie des structures est inconnue à La Réunion (2% en métropole et 0,2% dans les autres DROM).

Tableau 3 : Activités des enfants et adolescents après la sortie des établissements et services en 2018

	Réunion	Métropole	Autres DROM
Éducation générale ou professionnelle	38%	53%	33%
- Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	4%	8%	6%
- Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	9%	19%	11%
- En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	21%	17%	16%
- En établissement pour enfants polyhandicapés	1%	1%	.
- En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	3%	5%	0,3%
- En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	1%	1%	1%
- En établissement d'éducation sensorielle	0,3%	2%	0,2%
- En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	.	0,3%	.
Activité professionnelle	10%	15%	10%
- Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	5%	9%	7%
- Emploi en entreprise adaptée	.	0,3%	.
- Emploi en milieu ordinaire	1%	2%	0,2%
- Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	3%	2%	2%
- En formation ou en stage	1%	2%	1%
Autre activité ou accueil	4%	8%	5%
- Hospitalisation en psychiatrie	.	1%	.
- Autre hospitalisation	.	0,3%	.
- Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	2%	4%	4%
- Accueil en MAS	1%	2%	1%
- Accueil en FAM	1%	1%	0,2%
- Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	.	0,1%	.
Autre	21%	22%	52%
- À domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale	11%	10%	18%
- Autre	3%	5%	11%
- Activité inconnue	5%	6%	21%
- Sans objet : décès	1%	1%	2%
Non Défini	27%	2%	0,2%
Total	100%	100%	100%

Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

Les enfants pris en charge par les centres spécialisés

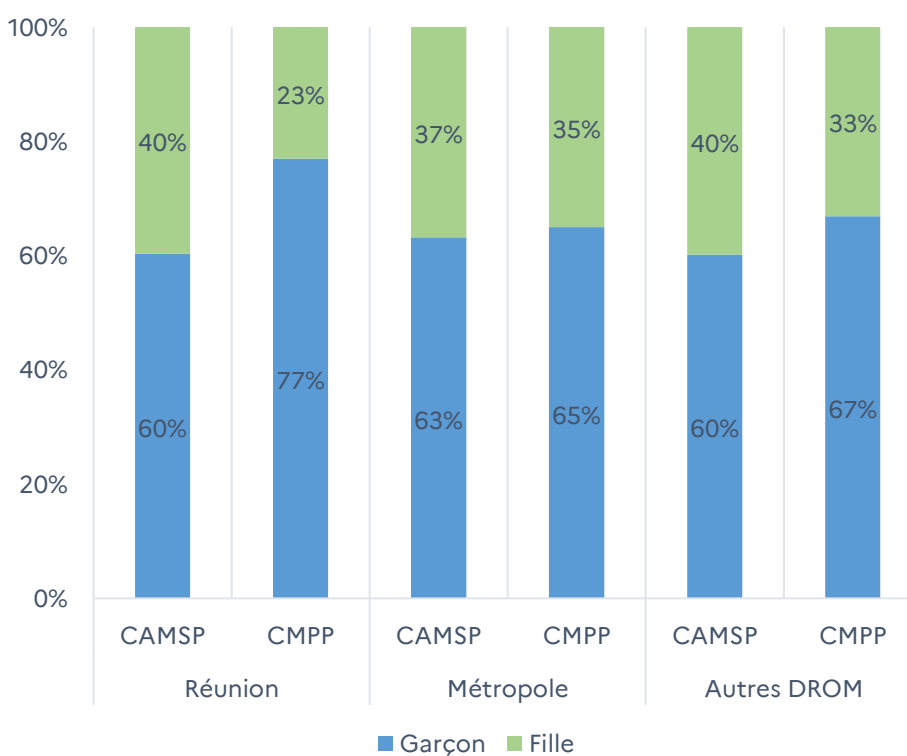
Les caractéristiques des enfants accueillis dans les centres

5 816 enfants ont été reçus au moins une fois par les centres spécialisés de l'île en 2018 soit 3 062 enfants de plus par rapport à l'année 2014. 1 386 enfants ont été reçus pour une première fois par les centres : 918 nouveaux enfants dans les CMPP et 468 nouveaux enfants dans les CAMSP.

La majorité des enfants accueillis sont des garçons

La majorité des enfants accueillis dans les centres à La Réunion sont des garçons. La même situation est observée en Métropole et dans les autres DROM.

Graphique 8 : Répartition par sexe des enfants et adolescents accueillis dans les centres pour handicapés en 2018

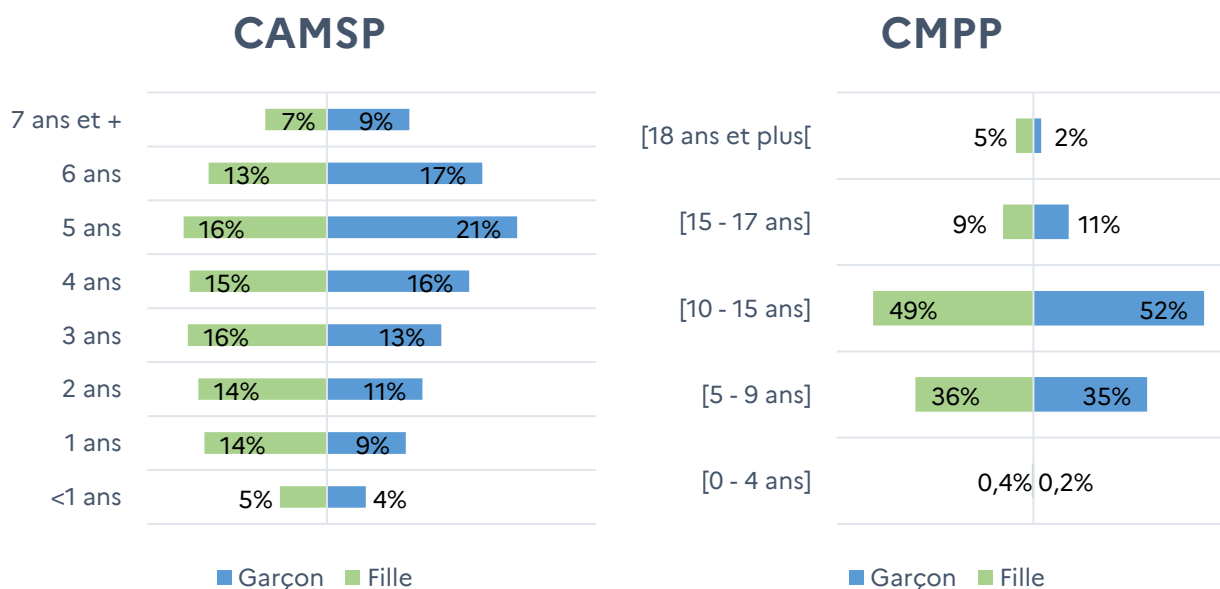


Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

À La Réunion, près de la moitié des enfants (49%) qui fréquentent les CAMSP sont âgés de 3 à 5 ans tandis que dans les CMPP, la majorité des enfants (51%) ont des âges compris entre 10 et 15 ans.

En métropole, 56% des enfants dans les CAMSP ont entre 3 et 5 ans et ce sont 58% des enfants dans les autres DROM. En CMPP, la majorité des enfants (44%) sont âgés de 5 à 9 ans en métropole alors que dans les autres DROM, ils ont majoritairement entre 10 et 15 ans (45%).

Graphique 9 : Pyramides des âges des enfants présents dans les centres pour handicapés à La Réunion en 2018

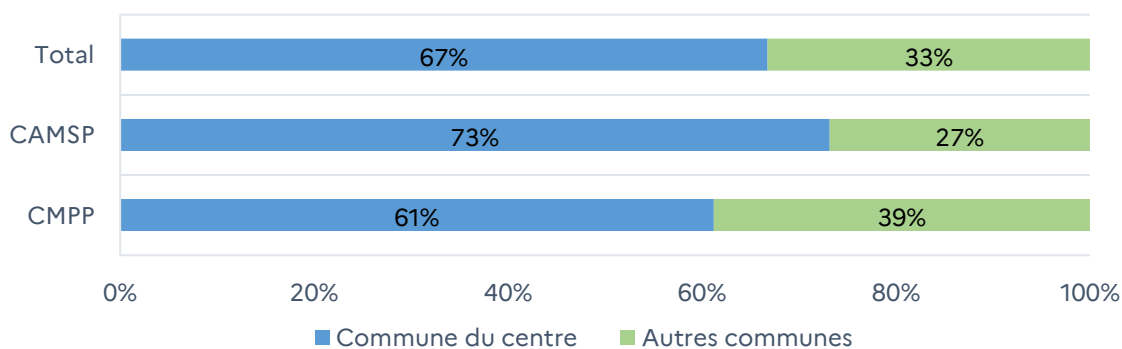


Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

Origine géographique des enfants pris en charges

La majorité des enfants qui fréquentent les CMPP et CAMSP viennent des communes³ où sont implantés les centres. 35% viennent des autres communes.

Graphique 10 : Origines des enfants accueillis par les centres pour enfants handicapés de La Réunion en 2018



Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

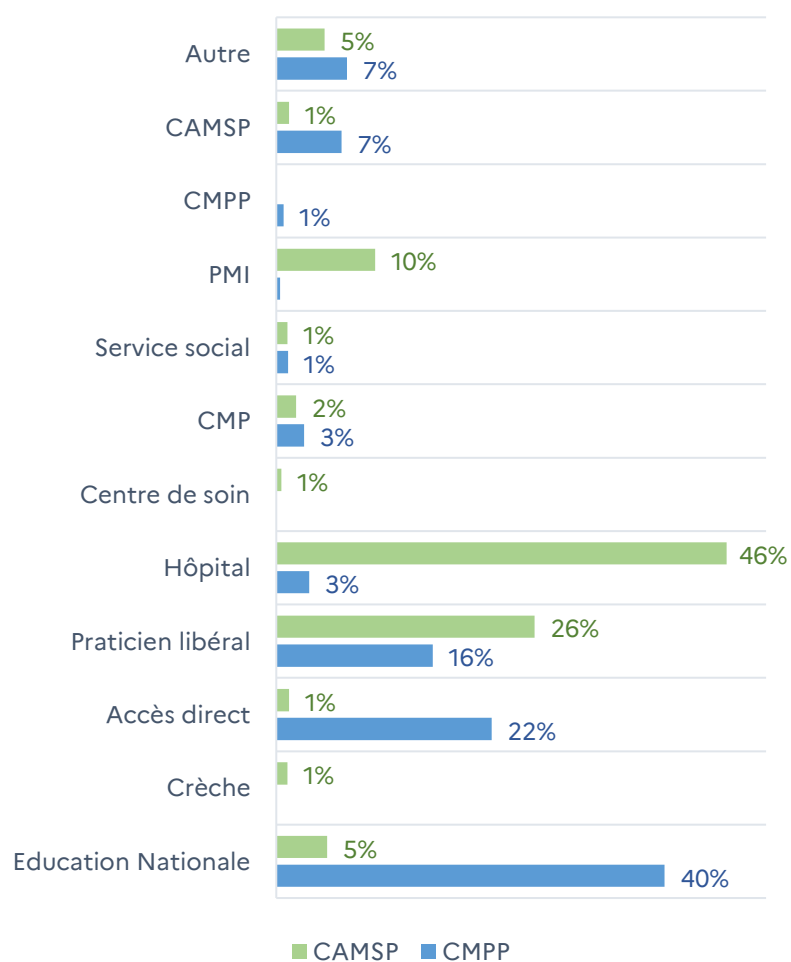
³ Les centres sont présents dans une commune sur trois à La Réunion (y compris les antennes).

Orientations des enfants vers les centres et orientation préconisée à la sortie

Orientations des enfants vers les centres

22% des enfants qui fréquentent les CMPP en 2018 à La Réunion, sont venus directement se présenter auprès des centres sans aucune recommandation extérieure, et 40% ont été orientés par l'éducation nationale (22% dans les autres DROM et 31% en Métropole). Pour les CAMSP, 72% des enfants ont été orientés soit par un hôpital, soit par un praticien libéral (55% dans les autres DROM et 49% en Métropole).

Graphique 11 : Orientations des enfants vers les centres à La Réunion en 2018



PMI : Protection maternelle et infantile

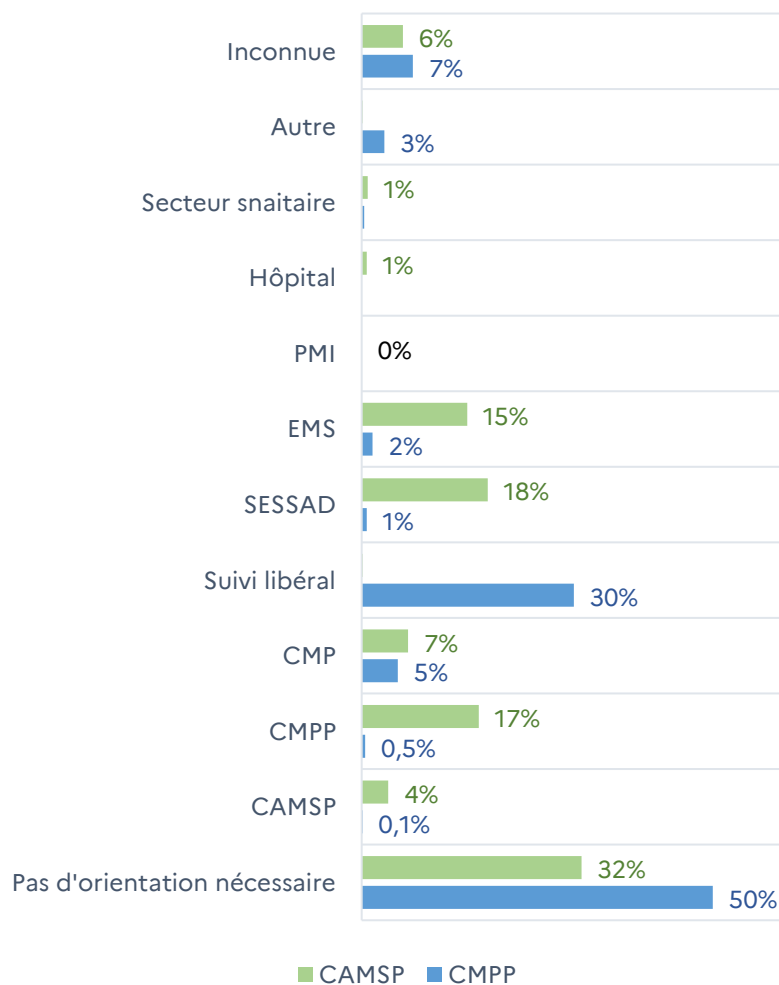
CMP : Centre médico-psychologique

Sources : DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

Les orientations préconisées aux enfants à leur sortie

Sur les 829 enfants sortis des CMPP à La Réunion en 2018, la moitié n'a pas besoin d'orientation et un tiers a besoin d'un suivi en libéral. Parmi les 789 enfants sortis des CAMSP, 32% n'ont pas besoin d'orientation à la sortie et plus de la moitié sont orientés vers d'autres établissements médico-sociaux (SESSAD, CMPP, etc.)

Graphique 12 : Les orientations préconisées aux enfants à leur sortie en 2018 à La Réunion



PMI : Protection maternelle et infantile

CMP : Centre médico-psychologique

EMS : Etablissements médico-sociaux

Sources: DREES – Enquête ES handicap 2018 / Exploitation : ARS La Réunion

Tableaux

Tableau 1 : Répartition des enfants handicapés présents dans les structures selon le type de structure et le sexe en 2018.....	5
Tableau 2 : Scolarisation des enfants et adolescents handicapés présents dans les structures en 2018	11
Tableau 3 : Activités des enfants et adolescents après la sortie des établissements et services en 2018	13

Graphiques

Graphique 1 :Pyramide des âges des enfants présents dans les structures pour enfants et adolescents handicapés à La Réunion en 2018	5
Graphique 2 : Distribution de l'ancienneté des enfants et adolescents présents dans les structures en 2018	6
Graphique 3 : Déficiences des enfants et adolescents présents dans les structures à La Réunion en 2018.....	7
Graphique 4 : Répartition (en %) des enfants présents dans les structures par déficience et par type de structure à La Réunion en 2018	8
Graphique 5 : Pathologie source des handicapes des enfants et adolescents présents dans les structures à La Réunion en 2018.....	9
Graphique 6 : Modalités d'accueil des enfants et adolescents handicapés présents dans les structures en 2018 (en %).....	10
Graphique 7 : Pyramide des âges des enfants et adolescents handicapés sortis des structures à La Réunion en 2018	11
Graphique 8 : Répartition par sexe des enfants et adolescents accueillis dans les centres pour handicapés en 2018.....	14
Graphique 9 : Pyramides des âges des enfants présents dans les centres pour handicapés à La Réunion en 2018	15
Graphique 10 : Origines des enfants accueillis par les centres pour enfants handicapés de La Réunion en 2018	15
Graphique 11 : Orientations des enfants vers les centres à La Réunion en 2018.....	16
Graphique 12 : Les orientations préconisées aux enfants à leur sortie en 2018 à La Réunion.....	17

Définitions

Les services et établissements accueillant des enfants ou adolescents handicapés

Ils dispensent une prise en charge à la fois éducative, pédagogique et thérapeutique à des enfants et adolescents jusqu'à 20 ans qui ne peuvent pas, momentanément ou durablement, être intégrés dans un établissement scolaire ordinaire. L'appellation « service » regroupe les structures de services d'éducation spéciale et de soins à domicile et l'appellation « établissement » regroupe les autres types de structure (hors centres et services), tels que les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés ou les instituts médico-éducatifs. Les modalités d'accueil sont variées : internat, semi-internat, externat ou encore placement familial.

Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) : Il assure trois missions principales auprès des enfants et adolescents jusqu'à 20 ans, en liaison avec les familles :

- Le soutien à l'intégration scolaire et à l'acquisition de l'autonomie,
- Le conseil et l'accompagnement de la famille et de l'entourage en général
- L'aide au développement psychomoteur et aux orientations ultérieures.

L'équipe pluridisciplinaire du SESSAD intervient au domicile du jeune, à la crèche, à l'école ou encore dans les locaux du SESSAD, si la nature de l'intervention et la proximité s'y prêtent.

Les établissements pour les « polyhandicapés » : Ils accueillent des enfants ou adolescents présentant un handicap grave à expression multiple, associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde et entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

Les instituts d'éducation sensorielle (IES) : Il s'agit d'établissements d'éducation spécialisée accueillant soit des enfants déficients auditifs, soit déficients visuels, soit les deux. La déficience auditive de ces jeunes entraîne des troubles de la communication nécessitant le recours à des techniques spécialisées pour le suivi médical, l'apprentissage des moyens de communication, l'acquisition des connaissances scolaires, la formation professionnelle et l'accès à l'autonomie sociale. Leur déficience visuelle nécessite le recours à des moyens spécifiques pour le suivi médical, la compensation du handicap, l'acquisition de connaissances scolaires et d'une formation professionnelle afin de réaliser leur intégration familiale, sociale et professionnelle.

L'institut médico-éducatif (IME) : Il accueille des enfants et adolescents atteints de déficience à prédominance intellectuelle et leur offre un enseignement général (6-14 ans) et, à partir de 15-16 ans, une première formation professionnelle dans divers ateliers (IMPRO).

L'institut d'éducation motrice (IEM) ou Établissements pour déficients moteurs : Il prend en charge des jeunes dont la déficience motrice nécessite le recours à des moyens spécifiques pour le suivi médical, l'éducation spécialisée, la formation générale et professionnelle afin de réaliser leur intégration familiale, sociale et professionnelle.

L'institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) : Il accueille des jeunes présentant des troubles importants du comportement, perturbant gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages, sans pathologie psychotique ni déficience intellectuelle. L'enseignement est dispensé soit dans l'établissement par des enseignants spécialisés, soit en intégration dans des classes, ordinaires ou spécialisées, d'établissements scolaires proches.

Les centres de consultation et de dépistage

Le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) : Il intervient auprès des enfants de 0 à 6 ans et de leurs familles pour le dépistage précoce des déficiences motrices, sensorielles ou mentales. Le CAMSP exerce des actions préventives et peut être soit spécialisé, soit polyvalent.

Le centre médico-psychopédagogique (CMPP) : Il assure, pour les enfants et adolescents de 3 à 18 ans, le dépistage et la rééducation des difficultés psychomotrices, orthophoniques, troubles de l'apprentissage ou troubles du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale, d'une rééducation médico-psychologique ou d'une rééducation psychothérapique ou psychopédagogique, sous autorité médicale. Le CMPP peut être, soit spécialisé, soit polyvalent.

Références

Armand, S. (2018, Mai). Handicap à La Réunion : Les Résultats de l'enquête ES-Handicap 2014. *Dossier Statistique*(08).

Florence Caliez, M. H. (2013, Avril). Handicap à La Réunion: une offre d'accueil en augmentation mais insuffisante. *Dossier statistiques*(7).

Jeandet, S. (2022, Mai). Près de 170 000 enfants et adolescents handicapés accompagnés dans des structures dédiées fin 2018. *DREES, Etudes et Résultats*(1231).

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE :

www.lareunion.ars.sante.fr

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX :

 @ARS_LaReunion

 @arslareunion

 @ARS La Réunion